



Le Groupe
Jean Coutu
(PJC) inc.

Symbole boursier (TSX) : PJC.A

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

LE GROUPE JEAN COUTU – RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE FINANCIER 2011

- Le bénéfice d'exploitation avant amortissements (« BEAA ») a atteint 70,1 millions de dollars, une augmentation de 8,3 % par rapport au premier trimestre de l'exercice financier 2010.

Longueuil, Québec, le 6 juillet 2010 — Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. (la « Compagnie » ou le « Groupe Jean Coutu ») a publié aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre de l'exercice financier 2011 terminé le 29 mai 2010.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

(non vérifiés, en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	T1-2011	T1-2010
	\$	\$
Revenus	642,9	619,3
Bénéfice d'exploitation avant amortissements (« BEAA »)	70,1	64,7
Quote-part de la perte dans la société satellite Rite Aid (« Rite Aid »)	-	30,9
Bénéfice net	43,2	10,3
Par action	0,18	0,04
Bénéfice avant éléments spécifiques et la quote-part de la perte de Rite Aid	43,5	38,5
Par action	0,18	0,16

Faits saillants

- Les revenus ont augmenté de 3,8 % et le BEAA a augmenté de 8,3 % au premier trimestre de l'exercice financier 2011 par rapport à la période correspondante l'an dernier.
- Le bénéfice net avant éléments spécifiques et la quote-part de la perte de Rite Aid est de 43,5 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice financier 2011, soit une augmentation de 13 % comparativement au premier trimestre de l'exercice financier 2010.
- Le réseau de pharmacies Jean Coutu a poursuivi son expansion au cours du trimestre avec l'ouverture de neuf nouveaux établissements.

Résultats financiers

« Nous sommes satisfaits des résultats du premier trimestre de l'exercice financier 2011. L'expansion de notre réseau et la performance opérationnelle de notre organisation nous ont permis d'atteindre nos objectifs » a souligné le président et chef de la direction, monsieur François J. Coutu. « Quant à la réduction de prix des médicaments génériques annoncée par le ministre de la Santé et des services sociaux du Québec, nous ferons valoir les intérêts de la Compagnie ainsi que ceux des pharmaciens propriétaires affiliés au réseau PJC Jean Coutu par le biais des associations impliquées. Nous croyons fermement que le gouvernement du Québec doit reconnaître qu'une réduction de prix des médicaments génériques doit s'accompagner de mesures afin d'assister les parties prenantes à faire la transition à des prix de médicaments génériques inférieurs.

Revenus

Les revenus sont composés du chiffre d'affaires ainsi que des autres produits tirés des activités de franchisage. Les ventes de marchandises aux franchisés PJC, par l'intermédiaire de nos centres de distribution, représentent la majeure partie de notre chiffre d'affaires.

Les revenus atteignaient 642,9 millions de dollars au cours du premier trimestre terminé le 29 mai 2010 comparativement à 619,3 millions de dollars au cours du premier trimestre terminé le 30 mai 2009, soit une augmentation de 3,8 %. Cette augmentation est attribuable à la croissance générale du marché et à l'expansion du réseau de pharmacies franchisées PJC Jean Coutu.

BEAA

Le BEAA affichait une hausse de 5,4 millions de dollars et atteignait 70,1 millions de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2011 alors qu'il s'élevait à 64,7 millions de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2010. Cette augmentation est principalement attribuable à une solide performance opérationnelle des activités de franchisage et de la filiale Pro Doc. Les ventes brutes de produits Pro Doc, déduction faite de l'élimination des transactions inter compagnies, atteignaient 30,9 millions de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2011 comparativement à 19,2 millions de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2010. Exprimé en pourcentage des revenus, le BEAA s'établissait à 10,9 % au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2011 comparativement à 10,4 % au cours du premier trimestre de l'exercice financier précédent.

Quote-part de la perte dans la société satellite Rite Aid

Aucune quote-part de la perte de Rite Aid n'a été comptabilisé dans les résultats de la Compagnie au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2011 comparativement à 30,9 millions de dollars (0,13 \$ par action) au cours du premier trimestre de l'exercice financier précédent. Cette charge est hors trésorerie.

Au cours de l'exercice financier terminé le 27 février 2010, la quote-part de la Compagnie dans la perte de Rite Aid a excédé la valeur comptable de son placement. Conformément aux PCGR du Canada, la Compagnie a donc réduit la valeur comptable de son placement dans Rite Aid à zéro et elle a cessé de constater la quote-part de la perte de Rite Aid excédant la valeur comptable, puisque la Compagnie n'a pas garanti les obligations de Rite Aid et ne s'est pas engagée de quelque autre façon à lui fournir un soutien financier additionnel. La quote-part de la perte de Rite Aid non constatée au cours de la période de 13 semaines terminée le 29 mai 2010 s'élevait à 19,1 millions de dollars.

Au 29 mai 2010, la quote-part de la perte de Rite Aid non constatée cumulative s'élevait à 108,5 millions de dollars et la valeur boursière de la participation dans les capitaux propres de Rite Aid était de 289,8 millions de dollars américains.

Bénéfice net

Le bénéfice net réalisé au cours du premier trimestre terminé le 29 mai 2010 s'élevait à 43,2 millions de dollars (0,18 \$ par action) comparativement à 10,3 millions de dollars (0,04 \$ par action) au cours du premier trimestre terminé le 30 mai 2009.

Le bénéfice avant éléments spécifiques et la quote-part de la perte de Rite Aid s'élevait à 43,5 millions de dollars (0,18 \$ par action) au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2011 comparativement à 38,5 millions de dollars (0,16 \$ par action) au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2010, soit une hausse de 13,0 %.

Informations sur le réseau de pharmacies franchisées PJC Jean Coutu

Dans le cadre de ses activités du secteur de franchisage, la Compagnie agit à titre de franchiseur des bannières « PJC Jean Coutu », « PJC Clinique », « PJC Santé » et « PJC Santé Beauté », exploite deux centres de distribution et coordonne plusieurs autres services pour ses franchisés.

Au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2011, sur une base d'établissements comparables, les ventes au détail du réseau PJC ont augmenté de 2,9 %, celles de la section pharmaceutique se sont accrues de 3,8 % alors que celles de la section commerciale augmentaient de 1,0 % par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2011, les ventes de médicaments en vente libre, qui représentaient 9 % des ventes au détail totales, ont augmenté de 2,2 % alors qu'elles avaient augmenté de 7,2 % au cours du premier trimestre de l'exercice financier précédent.

Performance du réseau ⁽¹⁾	T1-2011	T1-2010
Ventes au détail (non vérifiées, en millions de dollars)	930,4 \$	883,9 \$
Croissance des ventes au détail (en %)		
Ensemble des établissements		
Total	5,3 %	6,7 %
Section pharmaceutique	5,8 %	8,7 %
Section commerciale	4,1 %	3,7 %
Établissements comparables		
Total	2,9 %	3,9 %
Section pharmaceutique	3,8 %	5,7 %
Section commerciale	1,0 %	1,2 %

⁽¹⁾ Les ventes au détail des établissements franchisés ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés de la Compagnie.

Développement du réseau d'établissements franchisés PJC

Au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2011, neuf établissements du réseau de franchisés PJC ont ouvert leurs portes, dont deux relocalisations. De plus, huit établissements ont fait l'objet d'importantes rénovations ou d'un agrandissement, et un établissement a fermé ses portes.

Capital-actions

Le 29 avril 2010, la Compagnie a annoncé son intention de racheter à des fins d'annulation lorsqu'elle le jugera opportun, un nombre maximal de 11 110 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A en circulation, représentant environ 10 % de ces actions détenues dans le public et en circulation, sur une période de 12 mois se terminant au plus tard le 3 mai 2011. Les actions ont été ou seront rachetées par l'entremise des mécanismes de la Bourse de Toronto et conformément aux exigences de cette dernière.

Pour la période de 13 semaines terminée le 29 mai 2010, la Compagnie a procédé au rachat de 1 667 800 actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen de 9,01 \$ par action moyennant une considération totale de 15,0 millions de dollars incluant les frais. Un montant de 5,9 millions de dollars, représentant le surplus du prix d'achat par rapport à la valeur aux livres des actions rachetés, a été inscrit au déficit. Les actions rachetées au cours de la période de 13 semaines terminée le 29 mai 2010 ont été annulées au cours de cette même période, à l'exception de 806 900 actions qui ont été annulées après le 29 mai 2010.

Le 25 mai 2010, dans le cadre d'une donation de 3 000 000 d'actions catégorie B par M. Jean Coutu à la Fondation Marcelle et Jean Coutu, la Compagnie a émis 3 000 000 d'actions à droit de vote subalterne catégorie A. Cette émission fait suite à l'exercice du privilège d'échange de 3 000 000 d'actions catégorie B contre des actions à droit de vote subalterne catégorie A à raison d'une action à droit de vote subalterne catégorie A pour chaque action catégorie B ainsi échangée.

Conseil d'administration

À la fin du mois d'avril 2010, monsieur Peter Simons, président de La Maison Simons, annonçait qu'il quittait son poste d'administrateur au sein du Groupe Jean Coutu après quatre années de services. Les actionnaires et les membres du conseil d'administration s'unissent pour le remercier de sa contribution au succès de l'entreprise.

Dividende

Le conseil d'administration du Groupe Jean Coutu a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action. Ce dividende sera payable le 6 août 2010 à tous les porteurs d'actions à droits de vote subalterne catégorie A ainsi qu'aux porteurs d'actions catégorie B inscrits aux registres de la Compagnie au 23 juillet 2010.

Mesures financières non reconnues par les PCGR

Ce communiqué contient des mesures financières qui ne sont pas définies par les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Ces mesures sont rapprochées avec les mesures de performance définies par les PCGR du Canada dans la section correspondante de ce communiqué.

Stratégies et perspectives

Grâce à ses opérations et à sa souplesse financière, la Compagnie est en excellente position pour bénéficier de la croissance dans l'industrie des pharmacies de détail. Il est attendu que les tendances démographiques contribueront à la croissance de la consommation de médicaments d'ordonnance ainsi qu'à l'augmentation constante de l'utilisation de produits pharmaceutiques comme principale forme d'intervention en matière de soins de santé personnels. La direction est d'avis que ces tendances se maintiendront et que la Compagnie assurera la croissance de ses ventes grâce à la différenciation et à la qualité de son offre et de son niveau de service offert à son réseau de franchisés, en misant sur la croissance des ventes, son programme immobilier et l'efficacité de ses opérations.

La direction de la Compagnie a pris connaissance de la réforme du régime de médicaments annoncée par le ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Cette réforme prévoit une réduction du prix des médicaments génériques en plus de la baisse des allocations professionnelles versées aux pharmaciens par les fabricants de médicaments génériques. La direction ne prévoit pas que la réforme du régime Ontarien aura d'impact important sur les résultats consolidés de la Compagnie compte tenu du volume d'affaires généré dans cette province.

Par ailleurs, le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec a annoncé le 25 juin dernier qu'à partir de juillet 2010, le prix des médicaments génériques s'établira de façon générale à 25 % du prix du produit original équivalent. Le ministre a aussi mentionné qu'il reportait l'implantation de cette baisse de prix pour une période de quatre à huit semaines, le temps de consulter les parties intéressées. Si des mesures similaires à celles mises en place en Ontario devaient être appliquées au Québec, les résultats consolidés de la Compagnie pourraient être affectés.

Conférence téléphonique

Les analystes financiers sont invités à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra le 6 juillet 2010 à 8h30 portant sur les résultats du premier trimestre de l'exercice financier 2011. Le numéro sans frais à composer est le 1 888-789-9572, code d'accès 2233467 suivi de la touche dièse (#). Les médias et toutes personnes intéressées par ces résultats sont invités à écouter la conférence qui sera diffusée en direct et en différé à même le site Internet de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. à l'adresse suivante : www.jeancoutu.com. La rediffusion complète de la conférence sera accessible en composant le 514-861-2272 ou sans frais au 1 800-408-3053 jusqu'au 6 août 2010. Le code d'accès à composer est 7320085 suivi de la touche dièse (#).

Les documents d'appui (renseignements additionnels et présentation aux investisseurs) sont disponibles sur www.jeancoutu.com en cliquant sur le lien « Relations avec les investisseurs ». Les lecteurs peuvent également obtenir des renseignements et des documents complémentaires sur la Compagnie par l'entremise du site Internet www.sedar.com.

À propos du Groupe Jean Coutu

Le Groupe Jean Coutu est une entreprise renommée dans le domaine du commerce de détail en pharmacie au Canada. La Compagnie exploite un réseau de 376 établissements franchisés, tous situés dans les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Clinique, PJC Santé et PJC Santé Beauté et emploie plus de 17 000 personnes. De plus, depuis décembre 2007, le Groupe Jean Coutu possède Pro Doc Ltée (« Pro Doc »), une filiale située au Québec, qui fabrique des médicaments génériques. La Compagnie détient également une participation importante dans Rite Aid Corporation (« Rite Aid »), une chaîne de pharmacies nationale aux États-Unis, qui compte près de 4 800 établissements situés dans 31 États et dans le District de Columbia.

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes et qui se fondent sur les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses actuelles de la Compagnie faites par celle-ci en fonction de son expérience et de sa perception des tendances historiques. Toutes les déclarations qui ont trait à des attentes ou des projections concernant l'avenir, y compris les déclarations sur la stratégie de croissance de la Compagnie, les coûts, les résultats d'exploitation ou les résultats financiers sont des déclarations prospectives. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques comprises dans ce rapport de gestion, y compris les déclarations concernant les perspectives du secteur d'activités de la Compagnie et les perspectives, les projets, la situation financière et la stratégie d'affaires de la Compagnie, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens de la législation et de la réglementation canadienne en valeurs mobilières. Certaines déclarations prospectives peuvent être reconnues en raison de l'emploi du futur ou du conditionnel ou de certains termes comme « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « prévoir », « planifier », « croire » ou « continuer », de la forme négative de ces termes, de variations de ces termes ou de l'emploi de termes similaires. Bien que la Compagnie soit d'avis que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives soient raisonnables, elle ne peut garantir qu'elles s'avéreront exactes. Ces déclarations ne garantissent pas le rendement futur et comprennent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses. Ces déclarations ne tiennent pas compte de l'effet possible d'événements non récurrents ou de fusions, d'acquisitions, d'aliénations, de radiations d'éléments d'actif, ou d'autres opérations ou charges qui pourraient être annoncés ou qui pourraient avoir lieu après la date des présentes. Bien que la liste ci-dessous ne soit pas exhaustive, certains facteurs importants qui pourraient influencer sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie futurs et qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent considérablement de ceux exprimés dans ces déclarations prospectives, dont des changements de législation ou de réglementation en ce qui a trait à la vente de médicaments d'ordonnance et à l'exercice de la pharmacie, des modifications aux lois et aux règlements ou à leur interprétation, le succès du modèle d'affaires de la Compagnie, des modifications aux règlements sur les impôts et des prises de position comptables, les variations cycliques et saisonnières dans notre secteur d'activités, l'intensité de la concurrence dans notre secteur d'activités, la réputation des fournisseurs et des marques, notre participation dans Rite Aid Corporation (« Rite Aid »), des interruptions de travail, y compris d'éventuelles grèves et protestations de travailleurs, notre capacité d'attirer et de retenir les pharmaciens, le bien-fondé des hypothèses de la direction et d'autres facteurs indépendants de notre volonté.

Ces facteurs et d'autres pourraient faire en sorte que notre rendement et nos résultats financiers réels au cours de périodes futures diffèrent considérablement des estimations ou projections concernant notre rendement ou nos résultats futurs exprimés, explicitement ou implicitement, dans ces déclarations prospectives. Les investisseurs et autres personnes sont avisés de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Pour plus d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses qui feraient en sorte que les résultats réels de la Compagnie diffèrent des attentes actuelles, veuillez également vous reporter aux documents publics de la Compagnie disponibles à l'adresse www.sedar.com ou www.jeancoutu.com. D'autres détails et descriptions de ces facteurs et d'autres facteurs se retrouvent dans la notice annuelle sous la section intitulée « Facteurs de risque » et dans la section « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion. Nous rejetons expressément toute obligation ou intention de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit par suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autrement, à moins que les lois applicables en matière de valeurs mobilières ne nous y obligent.

Source : **Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.**
André Belzile
Premier vice-président, finances et affaires corporatives
(450) 646-9760

Renseignements : Hélène Bisson
Vice-présidente, communications
(450) 646-9611, poste 1165

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Résultats consolidés**

13 semaines

Pour les périodes terminées le 29 mai 2010 et le 30 mai 2009

2010

2009

(non vérifiés, en millions de dollars canadiens sauf indication contraire)

\$

\$

Chiffre d'affaires**583,0**

559,6

Autres produits**59,9**

59,7

642,9

619,3

Charges d'exploitation

Coût des marchandises vendues

520,6

503,1

Frais généraux et d'exploitation

55,6

54,4

Amortissement des immobilisations corporelles

4,2

4,1

580,4

561,6

Bénéfice d'exploitation**62,5**

57,7

Frais (revenus) financiers**0,6**

(2,2)

Bénéfice avant les éléments suivants**61,9**

59,9

Quote-part de la perte dans la société satellite Rite Aid**-**

30,9

Impôts sur les bénéfices**18,7**

18,7

Bénéfice net**43,2**

10,3

Bénéfice de base et dilué par action, en dollars**0,18**

0,04

Résultat étendu consolidé

13 semaines

Pour les périodes terminées le 29 mai 2010 et le 30 mai 2009

2010

2009

(non vérifié, en millions de dollars canadiens)

\$

\$

Bénéfice net**43,2**

10,3

Autres éléments du résultat étendu

Écart de conversion des devises

-

(6,9)

Résultat étendu**43,2**

3,4

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Variations de l'avoir des actionnaires consolidé**

13 semaines

Pour les périodes terminées le 29 mai 2010 et le 30 mai 2009	2010	2009
<i>(non vérifiées, en millions de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Capital-actions au début de la période	650,8	648,1
Rachat de capital-actions	(9,1)	-
Options levées	0,1	1,2
Capital-actions à la fin de la période	641,8	649,3
Surplus d'apport au début de la période	32,7	28,4
Coût de la rémunération à base d'actions	0,2	0,2
Rémunération à base d'actions dans la société satellite Rite Aid	-	2,1
Surplus d'apport à la fin de la période	32,9	30,7
Déficit au début de la période	(254,0)	(324,1)
Bénéfice net	43,2	10,3
Dividendes	(13,0)	(10,6)
Excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions à droit de vote subalterne catégorie A rachetées	(5,9)	-
Déficit à la fin de la période	(229,7)	(324,4)
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de la période	80,1	103,2
Écart de conversion des devises	-	(6,9)
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de la période	80,1	96,3
Total de l'avoir des actionnaires	525,1	451,9

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Bilans consolidés

	Au 29 mai 2010	Au 27 février 2010
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	\$ (non vérifié)	\$ (vérifié)
Actif		
À court terme		
Débiteurs	197,4	194,1
Stocks	166,6	163,8
Charges payées d'avance et autres	10,8	8,8
	374,8	366,7
Placements	60,6	61,0
Immobilisations corporelles	399,6	394,6
Écarts d'acquisition	36,0	36,0
Autres éléments de l'actif à long terme	132,5	126,6
	1 003,5	984,9
Passif		
À court terme		
Découvert bancaire	22,6	13,3
Créiteurs et charges à payer	217,8	195,2
Impôts à payer	22,9	36,1
	263,3	244,6
Dettes à long terme	184,8	199,9
Autres éléments du passif à long terme	30,3	30,8
	478,4	475,3
Avoir des actionnaires		
Capital-actions	641,8	650,8
Surplus d'apport	32,9	32,7
Déficit	(229,7)	(254,0)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	80,1	80,1
	(149,6)	(173,9)
	525,1	509,6
	1 003,5	984,9

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.**Flux de trésorerie consolidés**

13 semaines

Pour les périodes terminées le 29 mai 2010 et le 30 mai 2009

2010

2009

(non vérifiés, en millions de dollars canadiens)

\$

\$

Activités d'exploitation

Bénéfice net	43,2	10,3
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissements	7,6	7,0
Variation de la juste valeur des papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs et des options de remboursement afférentes	0,3	(1,9)
Quote-part de la perte dans la société satellite Rite Aid	-	30,9
Impôts futurs	1,1	6,1
Autres	0,6	(1,2)
	52,8	51,2
Variation nette des éléments hors caisse de l'actif et du passif	(1,5)	(8,4)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	51,3	42,8

Activités d'investissement

Placements	(1,1)	(0,1)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10,3)	(10,1)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	2,5	-
Autres éléments de l'actif à long terme	(10,2)	(8,9)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(19,1)	(19,1)

Activités de financement

Variation nette de la facilité de crédit renouvelable, déduction faite des frais	(15,0)	(13,1)
Remboursement de la dette à long terme	-	(1,1)
Émission de capital-actions	0,1	1,2
Rachat de capital-actions	(13,6)	-
Dividendes	(13,0)	(10,6)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(41,5)	(23,6)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(9,3)	0,1
Découvert bancaire au début de la période	(13,3)	(21,2)
Découvert bancaire à la fin de la période	(22,6)	(21,1)

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Informations additionnelles non vérifiées

Pour les périodes terminées le 29 mai 2010 et le 30 mai 2009

(en millions de dollars canadiens)

Mesures non reconnues selon les PCGR

Le bénéfice d'exploitation avant amortissements (« BEAA ») n'est pas une mesure de performance définie selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Cependant, la direction utilise cette mesure afin d'évaluer la performance opérationnelle et financière de ses opérations. De plus, nous croyons que le BEAA constitue une mesure additionnelle utilisée par les investisseurs afin d'évaluer le rendement de l'exploitation d'une entreprise et sa capacité à respecter ses obligations financières.

Le BEAA ne représente toutefois pas, et ne devrait pas être utilisé comme une alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, tels que définis par les PCGR. Par ailleurs, le BEAA ne constitue pas nécessairement un indice que les flux de trésorerie seront suffisants pour nous permettre de respecter nos obligations financières. Enfin, notre définition du BEAA ne se compare pas nécessairement à une mesure semblable présentée par d'autres entreprises.

Le bénéfice net, une mesure de performance définie par les PCGR, est rapproché ci-dessous avec le BEAA.

	13 semaines	
	2010	2009
	\$	\$
Bénéfice net	43,2	10,3
Frais (revenus) financiers	0,6	(2,2)
Quote-part de la perte dans Rite Aid	-	30,9
Impôts sur les bénéfices	18,7	18,7
Bénéfice d'exploitation	62,5	57,7
Amortissement des immobilisations corporelles	4,2	4,1
Amortissement des incitatifs versés aux franchisés ⁽¹⁾	3,4	2,9
Bénéfice d'exploitation avant amortissements	70,1	64,7

⁽¹⁾ L'amortissement des incitatifs versés aux franchisés est appliqué en réduction des autres produits dans les états financiers consolidés.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Informations additionnelles non vérifiées

Pour les périodes terminées le 29 mai 2010 et le 30 mai 2009

(en millions de dollars canadiens sauf les montants relatifs aux actions)

Mesures non reconnues selon les PCGR (suite)

Le bénéfice (ou le bénéfice par action) avant éléments spécifiques et le bénéfice (ou le bénéfice par action) avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans Rite Aid ne sont pas des mesures reconnues selon les PCGR. La Compagnie croit qu'il est utile pour les investisseurs d'être informés des éléments importants de nature inhabituelle ou non répétitive qui ont influé positivement ou négativement sur les mesures qu'elle applique en conformité avec les PCGR et que les mesures non conformes aux PCGR mentionnées précédemment procurent aux investisseurs une mesure de performance permettant de comparer ses résultats entre les périodes sans tenir compte de ces éléments. Les mesures de la Compagnie qui excluent certains éléments n'ont aucune signification normalisée prescrite par les PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres compagnies. Par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte isolément.

Le bénéfice net et le bénéfice par action sont rapprochés ci-dessous avec le bénéfice (et le bénéfice par action) avant éléments spécifiques et le bénéfice (et le bénéfice par action) avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans Rite Aid. Tous les montants sont présentés, lorsque c'est applicable, déduction faite des impôts.

	13 semaines	
	2010	2009
	\$	\$
Bénéfice net	43,2	10,3
Gains de change non réalisés sur éléments monétaires	-	(0,8)
Variation de la juste valeur des papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs et des options de remboursement afférentes	0,3	(1,9)
Bénéfice avant éléments spécifiques	43,5	7,6
Quote-part de la perte dans Rite Aid	-	30,9
Bénéfice avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans Rite Aid	43,5	38,5
Bénéfice par action	0,18	0,04
Variation de la juste valeur des papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs et des options de remboursement afférentes	-	(0,01)
Bénéfice par action avant éléments spécifiques	0,18	0,03
Quote-part de la perte dans Rite Aid	-	0,13
Bénéfice par action avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans Rite Aid	0,18	0,16